

Assemblée des Habitants de la Terre

Retours des 3 Ateliers pour le futur

En vert : propositions validées en Assemblée plénière

En rouge : propositions à retravailler

Atelier « Bien commun de la vie »

Propositions groupe Joelle

- Adapter les cultures aux territoires et à nos besoins locaux.
- Projet de territoire : analyser les besoins/ressources. Interroger TOUS ses habitants, en transparence.
- Refonder la PAC en mettant en priorité l'environnement et le vivant.
- Soutenir et favoriser l'agro-écologie en respectant les cycles de vie.
- Assurer un minimum d'eau pour chacun et déterminer des quotas équitables par usages, adaptés aux ressources locales.

Propositions groupe Massa

Niveau mondial :

- Création d'une convention contraignante sur l'eau au niveau de l'ONU.
- Interdire l'exportation de l'eau des régions sèches à des fins commerciales.
- Donner une personnalité juridique à l'eau pour mieux la protéger.
- Interdire l'utilisation des produits chimiques nuisibles à la vie dans l'eau aux niveaux industriel, agricole et privé.

- Arrêter de vendre le droit de polluer.
- Obligation des Etats à rendre disponible l'eau pour tous les ménages

Au niveau local :

- Encourager la plantation des arbres (essences locales) (subventions)

Propositions groupe Charly

- Soutenir la qualité de l'agriculture locale
- Adopter une charte paysagère
- Sortir des conflits d'intérêts au niveau des élus
- Développer les mouvements associatifs pour faire poids et contre-poids
- **Encourager les communes à maîtriser le foncier pour le protéger** □ éviter « encourager »
- Légitimer le droit de préemption des infrastructures environnementales
- Exiger de l'Etat qu'il fasse appliquer la loi sur l'eau
- Interdire les produits phytos toxiques
- Favoriser l'information et la prévention du public (éducatif, associatif, communal)

Atelier « Eau Sécurité et Responsabilité »

- Donner une entité juridique au marais poitevin. Qui en sera le garant ?
- Création d'un organe de veille citoyenne. Etudier et vérifier.
- Imposer le respect juridique de la législation (européenne) sur l'eau.
- Inscrire dans la constitution la priorité de la conservation de l'environnement, par référendum (Ou autre outil démocratique).
- Intégrer dans l'éducation et la formation professionnelle la sensibilisation à l'éducation environnementale.
- Avoir une représentativité de 51% des usagers non professionnels dans tous les organes de la société civile liée à la gestion de l'eau.
- Médiatiser les informations sur les bassines.
- **Etablir et prioriser les actions citoyennes pour la protection des ressources (eau et environnement) □ frigo**
- Modifier les lois pour que le financement public des bassines ne soit plus possible.
- **Les comités de bassins intègrent des conseils scientifiques indépendants avec la notion « indépendant » à clarifier.**
- Dans les communes, instaurer des cantines 100% bio, locales, paysannes avec achat des terres par les communes et cultures en régie.
- **Inciter à installer des toilettes sèches dans les constructions anciennes et les imposer dans les nouvelles constructions.**

- **Instaurer des zones zéro pesticides avec des bornes de 150 mètres autour des villes, des habitations, des rivières, des zones naturelles et des captages.**
- **Interdire les pesticides** □ **travailler sur les termes !**
- **Ressortir la carte hydraulique d'origine avec tout le chevelu des petits ruisseaux, même s'ils sont à sec de temps en temps.**

Atelier « Droit à l'Eau, Droit de l'Eau »

- Création d'une entité juridique L'EAU / MARAIS POITEVIN / BASSIN VERSANT, etc. (droit de l'eau à couler librement par ex...)
- Création d'une charte locale du droit de l'eau et droit à l'eau à faire signer par les élus et les candidats aux élections
- Créer un tribunal symbolique local pour juger du droit à l'eau et de l'eau (expl local : mp)
- **Responsabilisation de tous les usagers sur la qualité de l'eau (dépollution) et quantité**
- **Mettre localement des expérimentations en place, ex : gratuité pour un quota minimum d'eau puis des prix à échelonnement progressif en fonction de la quantité utilisée et des difficultés de dépollution, quotient familial**

- **Education et multiculture :**
 - Instaurer des ateliers philosophiques dans le cadre de la réflexion sur le thème de l'eau
 - **Renforcer la mobilisation citoyenne sur les Droits et devoirs par rapport à l'eau**
 - **Encourager l'utilisation de l'eau (récup eau de pluie) dans les espaces publics**
 - **Installation de distributeurs d'eau potable dans les établissements scolaires**
 - **Accentuer la réflexion sur le prix et la valeur de l'eau**
 - **Education intégrant une approche multiculturelle de l'eau**
 - Définir certaines connaissances de base universelles dès la maternelle afin de favoriser des comportements éco-responsables (cycle de l'eau, corps humain constitué de 70 % d'eau, 10 000 litres d'eau pour confectionner un jean...)
 - **Recensement et transmission du savoir des anciens**
 - **Favoriser les échanges inter régionaux**

- Impulsion du plaisir d'apprendre en expérimentant sur site naturel extérieur au cadre scolaire

Initiatives locales :

- Rendre accessible les informations aux citoyens sur les enjeux, la qualité et sur les usages de l'eau (eau potable, irrigation, eau de pluie, forage,...)
- Ecrire collectivement un projet de territoire (inscrivant entre autres la gestion de l'eau) en fédérant autour du **trésor** du Marais Poitevin et en s'inspirant de l'exemple réussi du Pacte de métamorphose des territoires du Pays Basque

Propositions validées et amendées par Riccardo Petrella lors de la 1ère Assemblée des Habitants de la Terre en France

(séances plénières et ateliers de travail)

Aiffres, Deux-Sèvres, 21 -22 février 2020

- Au plan local

- Création d'une charte locale du droit de l'eau et droit à l'eau à faire signer par les élus et les candidats aux élections. Faire de l'eau publique l'un des principaux enjeux des politiques des territoires
- Rendre accessible les informations aux citoyens sur les enjeux, la qualité et sur les usages de l'eau (eau potable, irrigation, eau de pluie, forage,...)
- Création d'un organe de veille citoyenne. Création de Conseils locaux de sécurité de l'eau
- Donner une personnalité juridique au marais poitevin. Création d'une entité juridique L'EAU / MARAIS POITEVIN / BASSIN VERSANT
- Encourager la plantation des arbres (essences locales)
- Interdire les produits phytos toxiques
- Ressortir la carte hydraulique d'origine avec tout le chevelu des petits ruisseaux, même s'ils sont à sec de temps en temps

- Au plan européen

- Refonder la PAC en mettant en priorité l'environnement et le vivant
- Promouvoir la révision de la Directive Cadre Européenne de l'Eau 2000/60, dans le sens de renforcer la protection du bien commun et public eau et de sortir l'eau et les services hydriques des logiques du marché et des marchés financiers (« l'eau paie l'eau »), en redonnant à la vision politique publique de l'eau le rôle aujourd'hui attribué aux « stakeholders » (« les porteurs d'intérêt »)

- Promouvoir la création d'un Conseil citoyen européen de sécurité de l'eau
- Au plan mondial
- Refonder la PAC en mettant en priorité l'environnement et le vivant
- Création d'une convention contraignante sur l'eau au niveau de l'ONU
- S'attaquer aux principaux facteurs structurels qui empêchent toute solution effective durable et juste aux dérèglements systémiques actuels dans l'intérêt de tous les habitants de la Terre, à savoir: la brevetabilité du vivant et des algorithmes ; l'appropriation privée des biens communs (tels que l'eau, l'air, les semences, la connaissance) et leur marchandisation et soumission aux logiques prédatrices ; la souveraineté nationale absolue sur les ressources de la Planète ; la puissance sans limites des « hautes technologies » et de leurs producteurs/propriétaires
- Interdire l'exportation de l'eau des régions sèches à des fins commerciales.
- Donner une personnalité juridique à l'eau pour mieux la protéger.
- Interdire l'utilisation des produits chimiques nuisibles à la vie dans l'eau aux niveaux industriel, agricole et privé.
- Arrêter de vendre le droit de polluer.
- Obligation des Etats à rendre disponible l'eau pour tous les ménages
- Interdire les produits phytos toxiques
- Favoriser l'information et la prévention du public (éducatif, associatif, communal)
- Campagne en faveur de la création d'un Conseil citoyen mondial de sécurité de l'eau dans l'intérêt de tous les habitants de la Terre et des générations futures.